Hertz (*Roger*-Marie-Paul) 1922-2014

Associé-correspondant (1985-1997)
Membre titulaire (1997-2004)
Membre honoraire (2004-2014)

Les grands-parents paternels du futur médecin général inspecteur - médecin chef des services hors classe Hertz (grade du Service de santé des Armées correspondant à celui de général de division), sont Alexandre Maurice Adrien Hertz (1850-) et son épouse Madeleine Julie Marie Alexandrine de Cardevacque (1861-1939). Ils se sont mariés le 6 mai 1885, et ils ont eu un fils, Pierre Hertz, qui est né en 1887. Alexandre Hertz est aussi appelé Hertz de Sarreck, du nom du château que Roger Hertz habitera. Au cours de son existence, ce grand-père est magistrat, notaire, industriel et conseiller général de Sarrebourg. Au moment de l'Annexion, une partie de la famille émigre à Lunéville.

Pierre Maurice Hertz (1887-1963) est conservateur des Eaux et Forêts. Il a fait ses études à Fribourg, dans le Bade-Wurtemberg, sous l'Annexion, et il est entré dans l'administration des Eaux et Forêts en 1919. Il occupe alors des postes en Lorraine (Metz), en Alsace (Abreschviller), dans le Dauphiné (Grenoble) et dans le Var (Draguignan). Revenant en Alsace dans les rangs de l'Armée française en 1944, il est alors nommé conservateur à Colmar. Il sera nommé chevalier de la Légion d'honneur, et recevra la Médaille de la Résistance. À son décès brutal, en Alsace, en 1963, trois semaines après le décès de son épouse, il fera l'objet d'une notice nécrologique dans la *Revue forestière française*. Ses obsèques ont lieu à Nancy le 6 juin 1963.

C'est sans doute à Nancy, après la réintégration de l'Alsace et de la Moselle à la France, que Pierre Hertz fait la connaissance de Marie-Thérèse Antoinette Simon (1894-1963), l'une des filles du professeur Paul Simon, professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine et responsable du service de clinique médicale A des Hospices civils. Le mariage a lieu en 1919. Une sœur de Marie-Antoinette, Marie-Anne, a épousé en 1911 un médecin militaire qui quittera l'Armée pour devenir professeur à la Faculté et chef de service hospitalier comme son beau-père. Il s'agit de Émile Abel (1885-1964, voir ce nom), qui sera membre de l'Académie de Stanislas, et qui est donc l'oncle de Roger Hertz. L'ascendance médicale de celui-ci est grande, car il a aussi pour grand-oncle le professeur René Simon, parti de Nancy pour Strasbourg en 1919 avec le professeur Louis Sencert pour y recréer une Faculté de médecine française.

Roger Hertz a pour frère aîné Jacques Hertz (1920-2005), polytechnicien de la promotion X 40, ingénieur, chevalier de la Légion d'honneur. En 1943, il franchit la frontière espagnole et rejoint l'Afrique du nord, suit les enseignements de l'École militaire de Cherchell en Algérie, en sort officier des Troupes de marine, sert dans l'armée du général Giraud, puis dans le 2e DB du général Leclerc de Hautecloque.

Roger Marie Paul Hertz naît à Nancy le 3 mars 1922. Il partage son enfance entre Nancy et les Vosges, et effectue ses études secondaires à différents endroits en fonction des affectations de son père, à l'école Saint-Sigisbert de Nancy, au collège Saint-Clément de Metz, et au lycée de Mulhouse, puis à la Faculté des sciences de Grenoble en vue du certificat préparatoire aux études de médecine, appelé P.C.B. Il passe alors le concours de l'École du Service de santé militaire de Lyon, où il entre en 1943. Entre-temps, en novembre 1942, à la suite de l'occupation de la zone libre par l'Allemagne, l'École du service de santé militaire est occupée par la *Wehrmacht*, et tous ses occupants français en sont chassés. Les Santards sont envoyés à l'hôpital militaire Desgenettes, qui n'est pas terminé, l'école perd son qualificatif de militaire, et les élèves abandonnent leur uniforme. Ils fréquentent donc la Faculté de médecine en civil, sans aucun attribut particulier. Cette situation a l'avantage de faciliter le passage dans la clandestinité. Par ailleurs, le gouvernement considère que les médecins qui soignent les

prisonniers français en Allemagne doivent être des médecins militaires et non des médecins civils. Un statut temporaire est alors donné à ces médecins, cependant que le gouvernement veut intégrer les Santards dans ce cadre. Ces praticiens qui partent en Allemagne se constituent prisonniers et ils vont passer le reste du conflit en captivité, comme s'ils avaient été faits prisonniers en 1940. Cette mesure entraîne la dispersion des Santards, qui entrent dans la clandestinité ou rejoignent la Résistance. C'est ce que fait Roger Hertz. Ils se retrouveront en 1944 dans l'armée française et ne réintégreront l'École du Service de santé qu'à partir de janvier 1946, quand elle sera réouverte, bien qu'étant en partie détruite. Roger Hertz quitte donc l'école et Lyon pour rejoindre les FFI dans le maquis du Vercors. Il participe aux activités de ces soldats sous le pseudonyme de « Bailly ». Ce départ, que le commandement français considère comme une désertion, a pour conséquence que Roger Hertz est traduit en cour martiale et qu'il est condamné par contumace à quinze années de travaux forcés. Ayant rejoint les troupes régulières à l'issue des débarquements, il participe à la Campagne de France puis d'Allemagne en 1944-1945. Il est d'abord médecin auxiliaire, équivalent du grade d'adjudant, qui est le rang conféré aux élèves des facultés et des écoles dont les études ne sont pas terminées, puis au grade de médecin sous-lieutenant, ce qui est plus rare puisqu'il n'est pas docteur. Il est blessé et reçoit deux citations. Il rejoint l'École de santé en 1946 pour terminer ses études et soutenir sa thèse. Il obtient un certificat de microbiologie et un diplôme d'ophtalmologie, mais il choisit cependant dans un premier temps la voie de la médecine de corps de troupe. Il est médecin lieutenant.

Il est d'abord affecté à la place de Vienne, en Autriche, dans le cadre de l'occupation de ce pays, puis au 6e bataillon de chasseurs alpins dans le Vorarlberg. En 1950, il est envoyé en Indochine, où il est promu médecin capitaine et affecté au 6e régiment de tirailleurs marocains en opération au Tonkin. Il y est gravement blessé, il reçoit une citation et doit être rapatrié en France. De 1951 à 1953, il sert à Sarrebourg au 26e régiment d'infanterie, puis il va en Lybie comme médecin de santé publique jusqu'en 1955. De là, son affectation est la Tunisie en qualité de médecin-chef des goums (formations d'infanterie légère, constituées avec des hommes d'Afrique du nord et encadrées par des Français), où il reçoit une nouvelle citation. C'est ensuite l'état-major du commandement supérieur des troupes basées en Tunisie, où il obtient un certificat d'arabe. Il passe une année en Allemagne, au 24e régiment d'artillerie à Reutlingen, et il rejoint l'Algérie, dans le grade de commandant, comme médecin-chef du secteur de Saïda. Il est à nouveau cité.

C'est à ce moment qu'il donne une nouvelle orientation à sa carrière. Ayant été jusque-là médecin de corps de troupe, le médecin commandant Hertz intègre la spécialité qu'on appelle à l'époque « direction et logistique médico-militaire ». Elle conduit à l'obtention du titre d'assistant et de celui de spécialiste. Ces derniers s'obtiennent par la voie de l'enseignement militaire supérieur, et spécialement le brevet d'études militaires supérieures qui sanctionne la réussite à l'enseignement de l'École supérieure de guerre. Il a aussi obtenu un certificat d'allemand. Promu médecin lieutenant-colonel, il est affecté à la base d'opérations 901, qui est stationnée à Metz, comme responsable du service de santé de celle-ci. La base 901 a été créée en 1944 dans le sud de la France à la suite du débarquement de Provence du 15 août 1944 afin d'assurer le soutien logistique de la 1e armée française. Elle s'est installée à Metz en 1945.

Promu au grade de médecin colonel, Roger Hertz est affecté à la Direction centrale du Service de santé des armées, avec la fonction de chef du bureau « organisation et méthodes informatiques ». Dans cette perspective, il a été envoyé pendant une année au Conservatoire national des arts et métiers en vue de l'obtention du diplôme de l'Institut supérieur des techniques d'organisation. L'affectation à la direction le conduit à des activités très diversifiées : application des techniques d'organisation à la médecine d'armée, budget et gestion des hôpitaux militaires, mise sur pied du centre de traitement de l'informatique médicale des armées (Cetima), application de l'informatique à la gestion, au recueil et au traitement des données

rassemblées par les centres de sélection, à la gestion des stocks, à la comptabilité analytique des établissements et à la rationalisation des choix budgétaires. Il effectue aussi des missions au titre de la Santé publique dans les hôpitaux civils. Ces années le conduisent à la rédaction de mémoires et de publications, à des enseignements et à des conférences, et à la participation à des colloques et à des réunions internationales.

Il est nommé au grade de médecin général en 1974 et devient alors le chef de la mission médicale française à Tripoli jusqu'en 1978. Réaffecté en France, il est nommé au commandement de la chaîne santé de la brigade logistique du 1er corps d'armée (à Nancy de 1963 à 1976, puis à Metz). L'état-major de la brigade est alors stationné à la caserne Maginot de Verdun. La brigade logistique est une grande unité appartenant organiquement au corps d'armée, constituée par trois chaînes, une chaîne « ravitaillement », une chaîne « maintien en condition », et une chaîne « santé ». Celle-ci est commandée par un officier supérieur ou général appartenant au corps des médecins des armées, spécialisé en matière de direction et de logistique. En temps de paix, la chaîne santé ne groupe que quelques personnes, dont la mission est la préparation de la mise sur pied des formations qui la constituent. En effet, à ce moment, les unités du Service de santé comptent 85% de réservistes. La plupart des unités sont « en sommeil » dans les centres mobilisateurs.

Le médecin général Hertz rejoint ensuite Orléans. Au moment où il prend la responsabilité en second, puis « en premier » de la Direction des approvisionnements et des établissements centraux du Service de santé (DAEC, aujourd'hui DAPSA, Direction des approvisionnements en produits de santé des armées), celle-ci est installée au camp de Chanteau, au nord-est d'Orléans, depuis 1971, où elle a repris un site utilisé auparavant par l'armée des États-Unis. Cette direction a été créée pendant la Première Guerre mondiale, à Paris, et elle a pris le nom de DAEC en 1957. Chargée, comme son nom l'indique, des achats de produits et de matériels, et de leur entretien et conservation, elle a aussi et pour cela, dans sa responsabilité, un certain nombre d'établissements dits « centraux », c'est-à-dire, qui centralisent une activité et n'existent qu'à l'état unique. Il s'agit de la pharmacie centrale des armées qui est sur place, et de son annexe située à Châteauroux, du magasin central des matériels sanitaires des armées, de l'établissement central d'électroradiologie des armées, du magasin central du service de santé des armées, et de la pharmacie-magasin centrale de l'Air, qui est installée à Lunel, dans le département de l'Hérault.

Chevalier de la Légion d'honneur le 18 décembre 1958, officier le 29 juin 1970, commandeur le 5 juillet 1978 et grand officier le 2 juin 2014, il porte aussi la Croix de guerre 1939-1945 avec étoiles d'argent et de bronze, la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme, la Croix de la Valeur militaire avec étoiles d'argent et de bronze, et la Médaille de vermeil du Service de Santé, qui est rarement accordée à cet échelon.

Roger Hertz entre en contact avec l'Académie de Stanislas à l'occasion du colloque qu'elle organise en 1984 à l'occasion du soixante-dixième anniversaire des batailles de Lorraine au début du conflit de 1914. Il y présente une communication qui a pour sujet « L'offensive des 1ère et 2e armées françaises sur Sarrebourg et Morhange ». Après avoir participé à ce colloque, le médecin général Hertz sollicite son admission à l'académie par un courrier du 30 décembre 1984. Celle-ci a été prévenue de cette sollicitation à venir par M. Larcan. Le président Collin répond au général dès le 3 janvier 1985, et lui fait part de la satisfaction de la compagnie. La commission d'admission est constituée par le professeur Larcan, le général Tommy-Martin et le professeur Percebois. Elle rend un avis très favorable, sur le rapport de M. Larcan, le 15 février 1985. D'après son dossier, il est élu associé-correspondant local le 8 mars 1985, puis associé-correspondant national en mars 1989, sans doute lorsqu'il va résider à Sarreck, et il est promu membre titulaire le 21 novembre 1997. Plusieurs communications marquent ses années de présence : « Le cinquantenaire de la bataille de Cassino. Le corps expéditionnaire français en Italie », le 6 mai 1994 ; et « Il y a cent ans, Fachoda », le 5 mai 1998. Son discours de

réception, lors de la séance publique du mercredi 10 mai 2000, a pour titre : « La peur une composante de l'individu ». Pendant cette période, le médecin général Hertz a eu une adresse à Nancy, au numéro 8 de la rue Emile-Bertin. Mais il a essentiellement vécu avec son épouse au château de Sarreck, à Oberstinzel, près de Fénétrange, dans le département de la Moselle. Cette ancienne propriété de la famille Custines-Lutzelbourg a été achetée par un membre de la famille Saint-Ignon (ou Saintignon), aïeul de la famille Hertz, lors de la vente des biens nationaux.

Roger Hertz est marié à Nicole Pinard (décembre 1923-14 septembre 2017, Sarrebourg). Son épouse est la petite-nièce du professeur parisien Adolphe Pinard (1844-1934), dont la maternité de Nancy porte le nom, qui est aussi un académicien et un homme politique, et qui est surtout le fondateur de la puériculture dans notre pays. Adolphe Pinard est l'arrière-grand-père, du côté maternel, du professeur Alain Larcan et le frère du chirurgien-dentiste Désiré Pinard (1851-1913), l'aïeul de Nicole Pinard. Il est possible par ailleurs que M. Larcan ait côtoyé le médecin général Hertz lors de son commandement de la chaîne santé de la brigade logistique. M. Larcan a en effet été l'officier en second de cette chaîne dans le cadre de son affectation de mobilisation, et leurs liens familiaux se sont alors renforcés.

Le médecin général inspecteur Hertz est admis à l'honorariat le 2 avril 2004. Il meurt le 10 juin 2014 à Sarrebourg. Son éloge est prononcé par le secrétaire perpétuel Jean-Claude Bonnefont lors de la séance ordinaire du 3 octobre 2014. Le texte de celui-ci est présent dans les *Mémoires* de l'Académie. Sa mémoire est évoquée lors de la séance solennelle et publique du 16 juin 2015. Le médecin général Hertz a laissé à l'auteur de cette biographie le souvenir d'une grande personnalité, très humaine, très souriante, très affable et très bienveillante. [Pierre Labrude. Octobre 2026]



Le médecin général inspecteur Roger Hertz
Le Républicain Lorrain (15 juin 2014)

Sources documentaires

Archives de l'académie, dossier du médecin général inspecteur Hertz ; Jean-Claude BONNEFONT, « Éloge de Monsieur Roger Hertz (1922-2014) », *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 2014-2015, 8e série, tome XXIX, p. 9-10 ; Pierre DUFOUR, *Les écoles du Service de santé des armées Trois siècles d'histoire,* « La Seconde Guerre mondiale », ETAI, Paris, 2009, 224 p., ici p. 123-124 ; Jacques TOMMY-MARTIN et Jean-Claude BONNEFONT, *Table alphabétique des publications de l'Académie de Stanislas (1950-2000),* Académie de Stanislas, Nancy, Imprimerie municipale, 2003, p. 88-89 ; *Histoire de la médecine aux armées,* tome 3, « De 1914 à nos jours », sous la direction de P. Lefebvre, chapitre V, « Les établissements du Service », sans nom d'auteur, Editions Lavauzelle, Paris-Limoges, 1987, p. 134-136 ; *Le Républicain Lorrain*, édition de Sarrebourg, numéro du 15 juin 2014 ; « Nécrologie. Pierre Hertz (1887-1963) », *Revue forestière française,* 1963, vol. 14, p. 803-804.